

Lettre Mensuelle Mai 2025



FED - Fédération Environnement Durable

Black-out dans la péninsule ibérique

Le 28 avril dernier, la péninsule ibérique a été brutalement privée d'électricité, il a fallu 23h pour que le réseau soit totalement rétabli. De nombreuses voix se sont élevées pour expliquer ce black-out par la part trop importante des énergies renouvelables intermittentes et aléatoires dans la production d'électricité en Espagne. L'éolien et le photovoltaïque n'ont aucun moyen de régler la fréquence et la tension.

Face à cette impasse, **la Fédération Environnement Durable** appelle à un sursaut de responsabilité. Le principe de précaution ne doit plus être un simple slogan : il doit être appliqué sans délai. Elle demande :

- Un moratoire immédiat sur tous les projets éoliens et photovoltaïques, terrestres et marins ;
- La suspension de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3), fondée sur le développement massif des énergies intermittentes, l'éolien et le solaire

APCA : Prochaine Assemblée générale le 20 juin 2025 à 18H : salle communale d'Anglesqueville-la Bras-Long – Venez Nombreux

Saint-Pierre-le-Viger / La Gaillarde : renouvellement du parc existant

Le coulage des fondations a commencé le 7 mai 2025 et s'est déroulé jusqu'au 22 mai 2025 ; « Plus d'une **cinquantaine de bétonnières** ont été nécessaires par fondation », rapporte Kallista Energy. Elles empruntent des voies d'accès par toujours adaptées à ces surcharges : encore des couts pour les collectivités. Le démantèlement des éoliennes existantes aura lieu en juillet et aout. Les anciens socles seront-ils totalement détruits comme annoncé par le promoteur ? A surveiller !

Parc de Drosay - Sasseville :

La commune de Saint-Vaast-Dieppedalle a voté une subvention de 500 € au bénéfice de l'APCA. Cette subvention renforce l'appui des 4 communes concernées par le projet d'extension Hautot l'Auvray, Drosay, Saint-Vaast-Dieppedalle, Sasseville qui ont mobilisé leur police d'assurance dans la procédure à la Cour d'appel administrative de Douai. La procédure est toujours en cours.

VSB a produit un rapport intitulé « consultation citoyenne » Cette démarche est un simulacre de consultation. Ainsi 14% des personnes interrogées habitent les 5 communes concernées et 86 % dans 31 autres communes : Comment comparer l'avis d'un riverain à 500 m d'une éolienne à celui d'un habitant situé à 12 km ?

Projet Gerponville Bertreville Theuville :

L'APCA a demandé la transmission de dossier Engie Green, Eole Petrovalle déposé à la Préfecture/Dreal pour pouvoir procéder à son analyse.

Projet Fultot:

SEIDER a déposé le dossier complet à la Préfecture qui a commencé à l'instruire (1 000 pages). Un exemplaire a été transmis par la DREAL à l'APCA. Un travail est en cours afin de produire un mémoire faisant apparaître les lacunes du dossier.

http://apca-asso.fr